

1869

Bern, le 17 octobre 1979

24 octobre 1979

Synthèse des voyages à Bonn et à Paris

Département des affaires étrangères. Note du 17 octobre 1979  
(annexe)

Conformément à la note du Département des affaires étrangères,  
le Conseil fédéral

d é c i d e :

Il est pris acte du rapport.

Extrait du procès-verbal:  
- EDA 6 pour exécution

Pour extrait conforme,  
le secrétaire:

*SAUBERT*

Pierre Aubert

Berne, le 17 octobre 1979

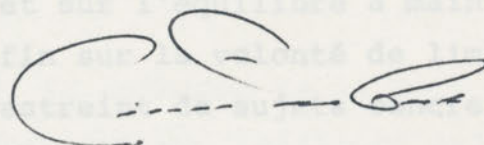
Synthèse des voyages à Paris et à Bonn

Note à Monsieur le Président de la Confédération  
à Messieurs les Conseillers fédéraux

---

./.. A la suite de mes récents voyages à Paris et à Bonn, je vous fais tenir en annexe une note de synthèse qui reprend uniquement les points principaux de mes conversations dans ces capitales.

./.. Je joins également à la note le compte rendu intégral de mon entretien avec le Président de la République française. De la sorte, vous êtes informé de l'essentiel de ces conversations.



Pierre Aubert

Ann. ment.



## Synthèse des voyages à Paris et à Bonn

---

Au centre de mes entretiens à Paris et à Bonn figurait le problème de la sécurité européenne dans son sens le plus large. Alors que la France a des relations particulières avec l'Union soviétique qui s'expriment notamment dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Allemagne fédérale est elle-même confrontée directement au problème de l'Alliance atlantique qui concerne actuellement l'installation de fusées nucléaires à moyenne portée sur sol allemand.

1. A Paris nous avons beaucoup parlé de l'organisation de la Conférence sur la sécurité et des propositions françaises relatives au désarmement. Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité d'une préparation bilatérale très poussée de la Conférence et sur l'équilibre à maintenir entre les trois corbeilles, enfin sur la volonté de limiter les propositions à un nombre restreint de sujets concrets et possédant de bonnes chances d'aboutir.

Les Français souhaitent que leurs propositions en matière de désarmement soient prises au sérieux mais ils ne s'attendent pas à ce qu'elles soient traitées avant la Conférence de Madrid. Tout au plus certaines mesures qui concernent en vérité davantage la mise en confiance (CBM) que le désarmement proprement dit pourraient-elles être reprises dans le cadre de la conférence de la CSCE.

Enfin, on souhaite donner un certain éclat à la réunion de Madrid et on envisage, à Paris, de l'ouvrir par une réunion au niveau des ministres des affaires étrangères.



- 2 -

2. Les vues de la République fédérale d'Allemagne sont très voisines dans ce domaine, mais on souligne l'intérêt de la proposition française, en tout cas en ce qui concerne les mesures propres à engendrer la confiance, car elle permettrait d'étendre le rayon géographique au territoire soviétique proprement dit, alors que Moscou s'était montré réticent à cet égard.

De plus, Bonn insiste pour que l'Acte final d'Helsinki et les dispositions humanitaires restent au centre des délibérations de la CSCE, allant ainsi à l'encontre d'une manœuvre que la RFA croit déceler de la part de l'Union soviétique et qui tendrait à en diminuer la valeur.

Pour la République fédérale, en effet, les dispositions humanitaires sont le fondement d'une politique très importante de rapatriement des minorités allemandes dans les pays de l'Est que Bonn entend maintenir.

3. De plus, pour la RFA, le problème de la CSCE s'intègre dans le cadre plus complexe des relations entre l'Allemagne fédérale et les pays de l'Est d'une part, et ceux de l'OTAN d'autre part. Bonn attache beaucoup de prix à certains aspects positifs des propositions faites par le Président Brejnev à Berlin le 6 octobre dernier.

Pour la première fois en effet, aux yeux de Bonn, l'Union soviétique a manifesté une disposition à négocier la question des fusées à moyenne portée qui visent l'Europe occidentale. Il y a longtemps que la diplomatie allemande s'efforce d'entamer des négociations à ce sujet, sans succès jusqu'à présent. Pour le reste, les propositions soviétiques peuvent être tout au plus l'objet d'un examen et l'occasion

d'une relance des MBFR. En effet, le fait de reculer les SS-20 au-delà de l'Oural peut aussi permettre de les mieux protéger. Le retrait d'un millier de chars peut contribuer à relancer les MBFR. Quant au ton menaçant employé par l'URSS, l'Allemagne fédérale ne saurait l'accepter et elle ne se laissera pas dissuader d'installer sur son sol même des missiles de moyenne portée. Une décision favorable à cet égard est virtuellement déjà prise par le cabinet.

Bien entendu, l'initiative soviétique peut aussi influencer sur la décision des parlements de certains pays qui devraient, eux aussi, accepter de mettre leur territoire à disposition pour la mise en place des fusées Pershing II et des Cruise Missiles destinés à faire pièce aux SS-20 soviétiques. Mais les Allemands se montrent confiants et pensent qu'entre l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas, il sera possible de trouver un terrain d'entente.

Enfin, M. Genscher ne croit pas que le problème de la ratification des SALT pèsera sur la décision de l'OTAN de faire construire les fusées à moyenne portée : si SALT II n'est pas ratifié, l'Amérique sera affaiblie psychologiquement et politiquement. Mais elle se comportera comme si les SALT étaient en vigueur, ce que les Soviétiques savent bien.

4. A Paris comme à Bonn, le problème de l'élargissement de la CEE nous a été présenté en détail. On ne se dissimule pas les difficultés, notamment économiques, liées à l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, mais on estime que l'enjeu politique justifie les éventuels sacrifices nécessaires.



de l'absence Le fonctionnement de la Communauté, dont nous craignons qu'il ne soit quelque peu paralysé par l'entrée de trois membres supplémentaires, ne cause pas de souci réel à Paris et à Bonn. M. François-Poncet pense que la Commission -- qui risquerait de devenir un secrétariat international très développé -- pourrait être affaiblie au profit du Conseil européen qui deviendrait l'organe moteur ordinaire de la CEE.

5. Pour ce qui est de l'Afrique, les perspectives sont très différentes. La France est engagée surtout au centre du continent et elle a de grands intérêts au nord, tandis que l'Allemagne fédérale concentre ses efforts sur le sud du continent.

La France, par une politique de présence, entend parer à une éventuelle menace d'implantation soviétique et au fractionnement croissant entre l'Afrique noire et l'Afrique du Nord (Tchad, Mauritanie, etc.).

Pour Bonn, il est essentiel à la fois de prévenir une véritable guerre entre les races blanche et noire et de favoriser pendant qu'il en est temps l'installation de gouvernements modérés dans les pays qui n'ont pas encore achevé leur décolonisation.

6. Les deux gouvernements paraissent très unis dans leur analyse de la situation au Proche-Orient : la question palestinienne demeure la clé de tout règlement. Elle acquiert une acuité d'autant plus grande que la situation pétrolière exige d'éviter à tout prix un affaiblissement de la position des Arabes modérés et que, d'autre part, il s'agit de profiter



de l'absence d'une influence soviétique marquée dans la région pour en arriver à un règlement durable.

A Bonn comme à Paris, on s'accorde pour juger l'Accord de Washington comme un premier pas qui n'a de sens qu'en fonction du règlement global du problème. Toutefois, la France est plus critique à l'égard de l'initiative américaine que les Allemands. M. François-Poncet n'a pas caché qu'il s'attendait à un échec de la formule de Camp David qui rendrait nécessaire une relance de la négociation dans un cadre élargi à toutes les parties au conflit.

Des nuances subsistent d'autre part au plan des contacts avec l'OLP : en raison du poids de l'histoire, Bonn n'est pas pressé de recevoir officiellement un émissaire de haut rang de l'OLP, bien qu'un observateur de cette organisation travaille au sein du bureau de la Ligue arabe en RFA au vu et au su des autorités.

En revanche, si on estime à Paris que les choses ne sont pas encore assez mûres pour recevoir officiellement M. Arafat, le ministre des affaires étrangères a déjà eu des entretiens personnels et officiels avec M. Farouk Kaddoumi.

7. Nous avons encore abordé les problèmes de l'Indochine et nous partageons l'idée qu'une pression sur le Vietnam peut être la condition du succès des opérations humanitaires au Cambodge si elle est appliquée à bon escient. Sur le dialogue Nord-Sud, nous sommes les uns et les autres d'avis qu'on ne pouvait pas refuser la négociation globale proposée à La Havane, tout en étant très sceptique sur le résultat qu'il faut en attendre. Mais on note une certaine souplesse de la part de nos partenaires qui pensent pouvoir parler dans ce cadre des problèmes de l'énergie d'une manière plus approfondie.

Version officielle à Paris  
du Chef du Département  
13-22 septembre 1979

8. Pour ma part, outre les problèmes bilatéraux que j'ai évoqués (ainsi l'accord pharmaceutique en France et la question de l'impôt sur les sociétés en Allemagne), j'ai eu l'occasion d'exposer les principes de notre politique de neutralité et l'intérêt que nous portions au développement de nos relations avec les Communautés.

J'ai également présenté les enseignements que nous avons retirés de la Conférence au sommet des non-alignés à La Havane, ce qui a vivement intéressé mes collègues. M. Genscher a notamment dit que la République fédérale d'Allemagne se réjouissait de la présence d'Etats européens dans l'enceinte des non-alignés car il était très important que ledit mouvement ne se développe pas en l'absence de toute influence européenne, ou même dans un sens franchement anti-européen. A ce titre, la contribution de la Yougoslavie a été particulièrement soulignée : là encore, tout le monde a intérêt à soutenir la ligne modérée.

Interrogé par VOE sur la situation intérieure du pays, et notamment sur ses aspects économiques-financiers, M. Aubert a rappelé à son interlocuteur que dans ce domaine également c'est au peuple suisse qu'appartient le dernier mot. C'est ainsi que le refus opposé par les électeurs à l'introduction de la TVA a eu pour conséquence de faire de la Suisse un des pays, voire le pays le plus riche du monde, mais en même temps un Etat pauvre.

Ce facteur, ainsi que les rigueurs du fédéralisme, a joué un rôle déterminant lorsque la question des relations de la Suisse avec la Communauté économique s'est posée et s'est trouvée résolue sous la forme d'un simple accord de libre-échange.

Berne, le 17 octobre 1979



Voyage officiel à Paris  
 du Chef du Département  
 19-22 septembre 1979

Entretien avec le Président de la  
 République française, 21.9.1979

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu en audience le Conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères. L'entretien a commencé à 11h03 et s'est terminé à 11h35. Il s'est déroulé en présence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, de M. Leclerc, conseiller diplomatique de la Présidence, ainsi que des deux ambassadeurs de Suisse et de France. Les points suivants ont été abordés :

1° Le Président de la République s'est d'entrée de cause félicité du resserrement des relations franco-suisses dont témoignent en particulier les rencontres régulières des deux ministres des affaires étrangères depuis qu'il avait été décidé à Oron qu'ils se verraient chaque année.

2° VGE s'est ensuite enquis de la position de la Suisse devant les problèmes internationaux d'actualité. M. Aubert a alors brossé un tableau d'ensemble de la situation en insistant en particulier sur l'incidence de la neutralité\* sur la politique internationale de la Suisse. Il a insisté également sur le rôle joué par le peuple suisse lui-même, "souverain exigeant", dans le fonctionnement de la politique étrangère. Une allusion a été faite à cet égard à l'incidence de cet aspect traditionnel sur le processus d'une éventuelle adhésion de la Suisse à l'ONU.

3° Interrogé par VGE sur la situation intérieure du pays, et notamment sur ses aspects économique-financiers, M. Aubert a rappelé à son interlocuteur que dans ce domaine également c'est au peuple suisse qu'appartient le dernier mot. C'est ainsi que le refus opposé par les électeurs à l'introduction de la TVA a eu pour conséquence de faire de la Suisse un des pays, voire le pays le plus riche du monde, mais en même temps un Etat pauvre.

\* Ce facteur, ainsi que les rigueurs du fédéralisme, a joué un rôle déterminant lorsque la question des relations de la Suisse avec la Communauté économique s'est posée et s'est trouvée résolue sous la forme d'un simple accord de libre-échange.



- 2 -

4° La discussion s'est alors concentrée sur les conséquences extérieures de cet état de choses. Il faut voir là une des raisons du pourcentage de la participation de la Suisse à la coopération technique, ainsi qu'à l'aide financière sur le plan multilatéral par rapport au revenu national, qui met notre pays à un rang qui n'est pas des plus favorable. Il y a là certainement un danger pour notre image, dont il y aurait lieu de tenir compte.

5° Furent ensuite abordés les grands problèmes internationaux d'actualité. M. Aubert a exprimé au Président son admiration pour la perception qu'il avait -- qu'il a formulée lors de ses récentes interventions télévisées ou écrites -- de la nécessité pour la France de s'adapter à un monde en pleine mutation, monde qui devient de moins en moins maîtrisable. M. Aubert a convenu que cette préoccupation était également celle de la Suisse et que c'est là un des points importants de convergence entre les diplomaties des deux pays.

6° Il fut ensuite question du dialogue Nord-Sud, ce qui a amené VGE à remarquer que ce qui complique l'examen de ce problème, c'est que les organismes existants, beaucoup trop vastes, ne permettent guère un examen rationnel et surtout moins passionné du problème dont il s'agit.

7° Questionné ensuite sur le "dialogue", VGE a précisé que l'initiative dont il était l'auteur lui paraît répondre à une vision vaste du problème des relations entre l'Europe, les pays arabes et l'Afrique. Il a ajouté que ce qui l'avait incité à avancer la proposition dont il s'agit fut l'intérêt qu'il voit clairement présent chez nombre de ses interlocuteurs arabes, qui considèrent les pays d'Europe comme leurs partenaires privilégiés, peut-être parce que les échanges sont moins massifs qu'avec les Etats-Unis. Quant à l'Afrique, enchaîna VGE, il s'agit d'un monde qu'on a tendance à ignorer. Les liens entre ce continent et les pays européens méritent d'autant plus d'être renforcés qu'il existe entre les deux continents une interdépendance que le passé colonial n'a pas supprimée. S'agissant des mécanismes de mise en oeuvre du projet dont il s'agit, VGE a convenu qu'il s'agissait d'une entreprise de longue haleine.

8° Ce fut ensuite VGE qui aborda le problème du Proche-Orient, interrogeant son hôte en tant que représentant d'un pays dans lequel séjournent régulièrement d'importants dirigeants des pays arabes. Après que M. Aubert eut fait part des expériences recueillies à Berne sur le problème dont il s'agit, VGE remarqua qu'il lui semblait percevoir chez les dirigeants arabes qu'il a rencontrés le souci de ne pas envenimer le conflit. Au coeur du débat figure notamment le problème palestinien. A ce sujet, il confirma l'impression d'une relative modération de la part des principaux dirigeants de l'OLP,



nonobstant les très fâcheux attentats qui, tout récemment encore, viennent d'obscurcir la situation. Il n'en demeure pas moins qu'une évolution est en cours, dont on pourrait espérer qu'elle amènera les dirigeants palestiniens à prendre de plus en plus conscience de l'irréalisme de toute solution qui ne tiendrait pas compte de l'Etat d'Israël. En ce qui concerne plus particulièrement l'OLP, VGE, après avoir constaté que la visite de Yasser Arafat à Madrid avait un caractère marginal, présenta la position de la France comme plutôt expectative.

beschlossen, Nachtragskreditbegehren von 3 Millionen Franken zu Lasten der Reserve des Rahmenkredites für internationale humanitäre Hilfe der Eidgenossenschaft

En conclusion, il faut souligner l'atmosphère très libre, spontanée et même cordiale dans laquelle s'est déroulé tout l'entretien, que le Président a d'ailleurs prolongé, lorsqu'un quart d'heure après le début un de ses collaborateurs, entrouvrant la porte, lui offrait la possibilité de prendre congé de son hôte s'il l'avait souhaité. Raccourçant le Conseiller fédéral, M. Olivier Stirn lui déclara textuellement : "Je connais maintenant suffisamment le Président de la République pour pouvoir vous dire que le courant a remarquablement passé".

beschlossen:

1. Zur Finanzierung von Nothilfemassnahmen zugunsten der notleidenden Bevölkerung von Kaspuchea wird aus dem Rahmenkredit für die internationale humanitäre Hilfe der Eidgenossenschaft (BB von 14.3.79) - und zu Lasten der darin vorgesehenen Reserve für aussergewöhnliche Katastrophenfälle - ein Betrag von 3 Millionen Franken freigegeben.
2. Das Departement für auswärtige Angelegenheiten wird ermächtigt, die entsprechenden Verpflichtungen sofort einzugehen.
3. Der erforderliche Zahlungskredit von 3 Millionen Franken wird unter Rubrik 202.493.20 "Internationale Hilfswerke" in die Nachtragsbegehren 2. Teil 1979 aufgenommen. Hierauf wird ein dringlicher Vorschuss in gleicher Höhe bewilligt.

Protokollauszug an:

- EDA 15 (DEH) zum Vollzug
- EFD 7 (GS) zur Kenntnis
- EPK 2 zur Kenntnis
- FinDel 2 " "

21.9.1979

Für getreuen Auszug,  
der Protokollführer:

S. M. M. M.